



Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États  
et gouvernements ayant le français en partage

Promouvoir la participation des Jeunes pour réussir les changements stratégiques  
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

Encourager une participation équitable entre les genres dans les activités de Jeunesse et de Sports

# RAPPORT GÉNÉRAL

## 9<sup>e</sup> réunion du Bureau

Marrakech (Maroc), les 11 et 12 mars 2010

## RAPPORT

Le Bureau de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États et gouvernements ayant le français en partage (Conféjes) a tenu sa 9<sup>e</sup> réunion à Marrakech, les 11 et 12 mars 2010. Treize États et gouvernements membres du Bureau y étaient représentés.

- **Cérémonie officielle d'ouverture de la 9<sup>e</sup> réunion du Bureau**

Après avoir souhaité à tous les participants la bienvenue au Maroc et plus particulièrement à Marrakech, « carrefour des civilisations » dans le passé et passage obligé du tourisme mondial aujourd'hui, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Moncef Belkhatat, adresse ses félicitations aux organisateurs des Jeux de la Francophonie et des Jeux olympiques d'hiver.

Il insiste ensuite sur la nécessité d'une rupture dans la manière d'aborder les questions de jeunesse. Celle-ci se trouve en effet aujourd'hui confrontée à des changements de société majeurs et à la révolution du numérique et d'internet. Cette évolution nouvelle dans un espace virtuel, si elle est un gage d'ouverture sur le monde, est aussi une source de dangers. Elle présente aussi un risque important pour l'utilisation de la langue française, la Toile proposant une importante proportion de contenus anglophones. Pour faire face avec succès à ces nouveaux défis, la Conféjes devrait voir ses budgets non pas diminués mais au contraire augmentés.

Enfin, le ministre rappelle que, fidèle à sa politique d'ouverture sur la jeunesse et d'ancrage sur l'Afrique pour une coopération Sud-Sud, le Maroc accueillera en juillet 2010 les premiers Jeux africains des jeunes et déposera en janvier 2011 sa candidature à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations en 2015. Pour conclure, il réitère sa bienvenue au nom du gouvernement de sa Majesté le Roi.

Monsieur Ousmane Paye, conseiller spécial du secrétaire général de la Francophonie, brosse d'abord un rapide historique de la Conféjes, de son rôle essentiel pour les Jeux de la Francophonie depuis leur création et leur première édition en 1989 au Maroc, de ses excellentes relations avec l'OIF dont atteste l'intérêt particulier que le Président Abdou Diouf lui porte.

Il rappelle ensuite les actions de l'OIF en faveur de la jeunesse, notamment la mise en place des conseils nationaux de la jeunesse, la création du Portail Jeunesse, le Volontariat international de la Francophonie et, dernièrement, la mise en place d'une Direction de la jeunesse. L'OIF œuvre également, avec la Conféjes, pour soutenir l'usage du français dans le sport et aux Jeux olympiques et paralympiques. Enfin, après avoir chaudement félicité le Liban pour l'organisation, avec magnificence et brio, des 6<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie et s'être réjoui du choix des thèmes retenus par Nice pour les 7<sup>es</sup> Jeux, « développement durable et modernité », M. Paye a rendu, en son nom propre et en celui du secrétaire général de la Francophonie, un hommage appuyé à l'action du secrétaire général de la Conféjes depuis sa prise de fonction en 2005. Il annonce également la signature prochaine d'un accord de coopération entre l'OIF et la Conféjes, confirmation d'un partenariat de longue date.

Pour conclure, il prie le ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc de remercier, au nom du secrétaire général de la Francophonie, Sa Majesté le Roi Mohamed VI pour l'accueil de son pays à cette réunion et pour les efforts déployés dans la consolidation de l'OIF.

Le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Burundi, président en exercice de la Conféjes, M. Jean-Jacques Nyenimigabo, exprime tout d'abord, au nom de toutes les délégations, sa gratitude au Ministre Belkhatat ainsi qu'aux autorités marocaines pour avoir accepté, dans un délai très court, de recevoir à Marrakech cette réunion et pour l'accueil fraternel réservé à tous. Il salue la présence de M. Ousmane Paye, conseiller spécial du Président Abdou Diouf, témoignage de l'attachement de l'OIF à la jeunesse francophone. Il se réjouit également de la présence de M<sup>me</sup> Aziza Hima, secrétaire générale de la Confémen, de M. Moustapha Berraf, vice-président de l'Acnoa, de M. Raphaël Martinetti, président de la Fila, et de M. Rodney Swigellar, directeur du bureau régional africain de l'AMA. Ces nombreuses présences amies témoignent de la réussite de la politique d'ouverture et de partenariat que mène depuis 2005 la Conféjes.

Le ministre s'attarde ensuite longuement sur la catastrophe qu'a subie Haïti et appelle ses collègues à une solidarité exemplaire par la mise en œuvre d'un programme spécial pour redonner espoir à la jeunesse de ce pays. Il incite également à la réflexion sur l'action que devra mener la Conféjes à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse – 2010. Il félicite vivement le secrétaire général et son équipe pour sa mise en œuvre de la programmation 2009 ainsi que pour la qualité et le réalisme du projet de programmation 2010.

Son allocution est suivie d'un moment de particulière émotion, avec la présentation d'un DVD produit par des artistes burundais par solidarité avec le peuple haïtien avec la chanson *Lève-toi Haïti*.

### **1. Examen et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour de la 9<sup>e</sup> réunion du Bureau de la Conféjes est adopté.

### **2. Installation du nouveau doyen du Bureau**

Le Bureau charge le secrétaire général de procéder aux consultations nécessaires pour la désignation d'un nouveau doyen.

### **3. Messages des ministres et chefs de délégation**

Le président invite les représentants des structures partenaires à présenter une communication.

La secrétaire générale de la Confémén, M<sup>me</sup> Aziza Hima, souligne l'historique commun des deux conférences ministérielles permanentes que les États et gouvernements membres ont souhaité voir devenir deux institutions distinctes pour marquer l'importance qu'ils accordent à la jeunesse et à l'éducation dans la perspective du développement durable. Elle évoque le projet de convention portant sur l'éducation physique et sportive dans les systèmes éducatifs qui est soumis à leurs bureaux respectifs et qui concrétise le renforcement de la coopération entre ces deux institutions soucieuses de promouvoir la paix et la citoyenneté à travers leur action auprès des jeunes. Enfin, elle annonce que la Confémén, qui regroupe 41 États et gouvernements membres et qui est chargée de l'appui à l'élaboration de politiques nationales en matière d'éducation, célèbre en 2010 son 50<sup>e</sup> anniversaire. À cette occasion, la 54<sup>e</sup> session ministérielle, qui se tiendra en novembre prochain à Dakar, aura pour thème : « la qualité au service de l'éducation dans l'espace francophone ».

Le président de la Fédération internationale des luttes associées (Fila), M. Raphaël Martinetti, situe tout d'abord la Fila dans l'univers sportif international. Occupant la 4<sup>e</sup> place des fédérations olympiques, la fédération compte 170 pays membres et plus de 200 millions de pratiquants dans le monde. Il rappelle ensuite l'historique de la relation partenariale avec la Conféjes, de l'ouverture, en 1995, en Côte d'Ivoire du « Centre international de sports de combat – judo – lutte » à la signature, en 2005, du premier accord de partenariat, complété chaque année d'un avenant listant les actions communes pour l'exercice considéré.

Les programmes de développement de la Fila comportent deux axes stratégiques : le haut niveau et l'assistance technique, la Conféjes mobilisant en appui les stages du Club Conféjes, les Appuis techniques nationaux (ATN) et le programme de bourses du FFPO attribuées aux sportifs retenus pour intégrer le Centre international, aujourd'hui à Thiès (Sénégal). Malgré les quelques freins mentionnés par le président de la Fila, des résultats très significatifs ont déjà été obtenus aux championnats du monde et d'Afrique, aux Jeux du Commonwealth et à divers tournois internationaux.

La signature solennelle par MM Raphaël Martinetti et Youssouf Fall du nouvel avenant à la convention de partenariat a conclu cette intervention.

Le secrétaire général de la Commission de la jeunesse et des sports de l'océan Indien (CJSOI), M. Ram Lollchand, rappelle que la CJSOI existe depuis vingt-deux ans. Elle réunit actuellement sept îles et États de l'océan Indien. Il souligne l'excellence du partenariat avec la Conféjes, tant par sa participation active aux instances délibératives de cette institution que par l'adoption dans la programmation de la Conféjes d'actions régionales dans l'océan Indien. Ces actions constituent un complément harmonieux au programme spécifique que la CJSOI met en

œuvre chaque année. Pour terminer, M. Lollchand signale l'organisation par la CJSOI d'une nouvelle édition de ses jeux destinés aux jeunes, qui se tiendra à la Réunion en juillet 2010.

Le responsable de l'éducation de l'Agence mondiale antidopage (AMA), M. David Julien, indique que la mission de cette structure internationale indépendante consiste à promouvoir, coordonner et superviser la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. L'Agence, dont le siège social se trouve à Montréal (Canada-Québec) et qui dispose de quatre bureaux régionaux, est également responsable de la mise sur pied du Code de la lutte anti-dopage. Elle œuvre pour l'harmonisation des règles nationales et internationales, mène des actions de sensibilisation des sportifs, réalise des enquêtes, met en œuvre un programme de développement avec les organisations régionales et dispose d'un service médical pour faire avancer la détection.

Parmi les responsabilités incombant aux gouvernements, M. Julien cite la ratification de la Convention internationale de l'Unesco contre le dopage, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2007, qui a été ratifiée par 133 pays à ce jour. Il relève que cet instrument permet aux gouvernements d'aligner les lois et règlements nationaux sur le Code mondial antidopage et d'avoir accès au Fonds international, disponible par pays ou par région. Il invite les pays membres à prendre appui sur le bureau Afrique ou le Service d'éducation de l'AMA pour présenter des requêtes. Il souligne par ailleurs la responsabilité des gouvernements quant au paiement de leurs contributions annuelles à l'AMA. Enfin, il évoque le partenariat engagé avec la Conféjes depuis 2007 par lequel les deux parties s'engagent à appuyer la mise en place et le renforcement des capacités des comités nationaux et régionaux de lutte antidopage dans les pays africains francophones et qui consiste essentiellement en des activités éducatives.

À la suite de ces interventions, le président donne la parole aux ministres et chefs de délégation qui ont fait part de leur souhait de présenter une communication.

La Tunisie, le Canada, le Canada-Nouveau-Brunswick, le Canada-Québec, la France, Haïti, le Maroc et le Sénégal ont successivement présenté une communication.

Les intervenants ont remercié le pays hôte pour son hospitalité traditionnelle et l'excellente organisation des travaux. Ils ont félicité le secrétaire général et son équipe pour la qualité du travail réalisé. Ils ont exprimé leur compassion à l'égard d'Haïti et en particulier de sa jeunesse, fortement marquée par le récent séisme. Ils ont souhaité que la Conféjes puisse consacrer une attention spéciale à ce pays éprouvé dans le cadre de sa programmation.

Le ministre tunisien annonce que le processus international initié par son pays a été couronné par l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU proclamant l'année 2010 « Année internationale de la jeunesse » et par la décision de tenir une première conférence mondiale sur la jeunesse en 2011. La Tunisie entend contribuer activement à son organisation et invite les autres pays membres à faire de même.

Le chef de délégation du Canada invite le secrétaire général à poursuivre ses efforts visant le resserrement de la programmation et la gestion axée sur les résultats. En faveur d'une coordination accrue entre les institutions de la Francophonie pour réduire leurs coûts et accroître leur efficacité, il suivra avec intérêt la mise en œuvre de la convention entre la Conféjes et la Confémen. Il encourage les pays membres à verser leurs contributions et à les délier pour donner au secrétaire général la marge de manœuvre nécessaire à son action. Il souligne l'intérêt du FIJ, de la formation de formateurs, du GTCF et de la relance de l'éducation physique et sportive à l'école. Enfin, il salue la prise en compte des personnes handicapées en sport ainsi que les initiatives visant à enrayer le dopage.

Le chef de délégation du Canada-Nouveau-Brunswick appuie les actions visant à reconnaître la participation pleine et active des jeunes dans la société. Il félicite le Liban et le CIJF pour l'organisation des Jeux de Beyrouth et lance une invitation spéciale à participer au championnat mondial d'athlétisme junior qui se tiendra au Nouveau-Brunswick en juillet 2010. Il prend note du taux élevé de réalisation de la programmation en 2009 dont il apprécie les efforts de resserrement pour respecter le principe de l'efficacité de l'aide. Il encourage la recherche de complémentarité entre la Conféjes et la Confémen et la poursuite d'une programmation sensible à l'égalité hommes-femmes.

La chef de délégation du Canada-Québec exprime son intérêt pour le programme FIJ, en appréciant que 49% de ses crédits aient été accordés à des femmes en 2009. Elle souligne que l'année 2010 coïncide avec le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption par la Conféjes de la Déclaration de Libreville pour la lutte contre le dopage. Elle se félicite du développement de synergies accrues entre la Conféjes, l'OIF, la Confémén et les opérateurs de la Francophonie. Considérant que le succès d'une organisation est tributaire de l'engagement de ses artisans, elle salue l'engagement du secrétaire général et appuie ses efforts pour améliorer la gestion financière et budgétaire de la Conféjes. Enfin, elle se prononce en faveur de la révision des textes fondamentaux de la Conféjes.

Le chef de délégation de la France salue la proposition d'actions concrètes par le président de la Fila. Il exprime sa satisfaction des efforts de structuration et de bonne gestion ainsi que du taux de réalisation des programmes de la Conféjes. Il apprécie que le bilan de l'exercice 2009 traduise le souci de mesure et d'évaluation des résultats, et que la Conféjes démontre sa volonté de consolidation. Il salue le message du Maroc sur la dialectique entre assurer le bilan et répondre à l'ambition de servir la jeunesse francophone, les recettes anciennes n'étant à cet égard pas toujours adaptées aux exigences du moment. Face aux attentes des jeunes, la Conféjes a tout à gagner à se projeter dans une exigence forte. La France s'engage à l'accompagner financièrement malgré un contexte économique difficile.

Le ministre haïtien exprime tout d'abord ses remerciements au Burundi et demande qu'ils soient transmis aux jeunes artistes burundais pour leur témoignage musical de solidarité. Il déplore le séisme qui a frappé la population de son pays au moment où il commençait à émerger après, entre autres maux, les quatre cyclones de 2008. À ses yeux, les jeunes constituent un segment stratégique de la population pour la reconstruction d'Haïti mais nombre d'entre eux vivent aujourd'hui dans des camps, privés d'école, parfois handicapés ou ayant perdu leur famille. Douze cadres du ministère sont morts dans le séisme et quarante ont été blessés, tandis que vingt bâtiments et installations ont été détruits. La réhabilitation des structures sportives pourrait permettre aux jeunes haïtiens de retrouver la joie de vivre, tant le sport permet d'inculquer les valeurs de solidarité et de partage. Enfin, s'il est vrai que d'autres besoins sont plus pressants, le sport demeure pour la jeunesse une source de joie, qui peut favoriser un meilleur équilibre social. Haïti s'est déjà mobilisé en lançant un « Camp de l'avenir » dont un millier de jeunes de onze à seize ans ont pu bénéficier.

Le ministre marocain annonce le lancement d'une expérience nationale qu'il souhaite partager. Elle consiste à mettre en place sur trois ans mille clubs socio-sportifs de proximité intégrés sur l'ensemble des quartiers des villes. Le concept permet une convergence entre sport, jeunesse, enfance et promotion féminine dans une optique de sport de proximité mais aussi d'indépendance financière. Les espaces aménagés comprendront des terrains omnisports, une maison des jeunes pour les loisirs, une salle polyvalente, une cafétéria et une garderie pour enfants. Vingt clubs pilotes financés par le ministère sont en cours de construction et seront inaugurés entre mai et juillet 2010. Ce modèle test, s'il réussit, pourrait être dupliqué dans d'autres pays.

Le ministre sénégalais salue le modèle intégré présenté par le Maroc dont il aimerait pouvoir s'inspirer. Il invite la Conféjes à se pencher sur les outils aujourd'hui prisés par les jeunes, qui, tout en ayant une vocation éducative, peuvent aussi contrarier les valeurs traditionnelles positives que l'on cherche à inculquer à la jeunesse.

#### **4. Présentation et adoption du rapport du secrétaire général**

Le secrétaire général annonce que l'année 2009 a été riche en événements, notamment au plan politique et diplomatique, et qu'il a participé à de grands événements consacrés aux sports et à la jeunesse ainsi qu'à la Journée de la Francophonie. Il rappelle la tenue, en mars 2009, de la 32<sup>e</sup> Conférence ministérielle à Bujumbura, qui a été présidée personnellement par le président de la République du Burundi, et qui a été suivie d'une visite, au siège, du président en exercice de la Conféjes. Il réitère sa gratitude aux ministres pour la confiance qu'ils lui ont accordée à cette occasion en renouvelant son mandat pour quatre ans dans un contexte politiquement difficile.

Il signale avoir rencontré la secrétaire d'État aux Sports de la France lors d'un déplacement à Paris, de même qu'il a été reçu en audience par les Premiers ministres de Guinée équatoriale et du Tchad à l'occasion des missions qu'il y a effectuées en qualité de membre du comité d'évaluation des candidatures pour les 7<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie. Il mentionne la remise de

chèques FIJ à des jeunes promoteurs de micro-entreprises marocaines en compagnie du ministre Belkhaty et sa participation aux travaux de la 3<sup>e</sup> Conférence de l'Union africaine des ministres des Sports à Abuja. Il a aussi pris part au Forum national de la jeunesse, organisé sous la présidence du Premier ministre de Mauritanie, ainsi qu'à l'ouverture officielle de la 5<sup>e</sup> édition du Forum national des jeunes du Burkina Faso regroupant plus de 3 000 jeunes, qui ont pu à cette occasion avoir des échanges directs avec le président du Faso.

Au titre de la participation de la Conféjes à l'institutionnel francophone et du développement des partenariats, souhaité par le Bureau de Nouakchott, il signale le rapprochement avec l'OIF qui n'a cessé de s'approfondir depuis 2005 et qui devrait aboutir prochainement à la signature d'une convention, comme il a été mentionné lors de la cérémonie d'ouverture. Ce partenariat s'est traduit en 2009 par plusieurs actions, incluant l'organisation à Beyrouth de cinq activités périphériques à l'occasion des 6<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie, où le secrétaire général a été associé à la délégation officielle de l'OIF, la publication de la lettre électronique trimestrielle « Sport francophone infos » et le démarrage d'un projet de portail francophone du sport. Une convention a été signée avec l'AIMF et un projet de convention est en cours d'élaboration avec la Confémen, comme M<sup>me</sup> Hima l'a indiqué. D'autres conventions ont été signées ou renouvelées avec différents partenaires.

Au titre de la publication de documents de référence, le secrétaire général mentionne celle de son rapport d'activités annuel, de plusieurs guides en matière de jeunesse et de sports ainsi que de plaquettes d'information sur divers programmes. Il a également accordé une attention particulière au renforcement des capacités des cadres et agents du secrétariat général.

En ce qui concerne la programmation 2009, il rappelle qu'elle se décline en quatre grands programmes portant sur : les actions stratégiques, la jeunesse, le sport et, enfin, l'axe transversal de l'égalité entre femmes et hommes.

L'année 2009 aura été pour le secteur Jeunesse une année particulièrement remplie, avec la réalisation des 17 actions prévues, sans compter plusieurs autres actions non programmées mais sollicitées par les États et gouvernements membres. Ces dernières comprennent, notamment, des sessions de formation des encadreurs du FIJ en Égypte, à Djibouti, au Congo et au Sénégal.

Le programme Sport comportait quant à lui 11 actions qui ont toutes été exécutées dans des conditions satisfaisantes et ont fait l'objet d'une appréciation favorable de la part des bénéficiaires. D'autres actions hors programmation ont également été réalisées, telles que le soutien à un stage de formation de 40 entraîneurs de tennis à Dakar. Il convient de signaler une amélioration au niveau de la collaboration entre les directeurs des programmes Jeunesse et Sport.

En ce qui concerne l'axe transversal sur l'égalité hommes-femmes, deux actions sur les trois prévues ont pu être réalisées : la réunion du GTCF à Beyrouth et l'étude sur la situation du personnel féminin dans les ministères.

Le secrétaire général indique que le compte rendu détaillé de toutes ces actions se trouve dans le document intitulé « Compte rendu de la programmation 2009 » et qu'un tableau de suivi des 23 décisions adoptées par les ministres à l'issue de la Conférence de Bujumbura a été annexé à son rapport d'activités.

En conclusion, il souligne que l'année 2009, qui marque le début de la programmation quadriennale décidée au mois de mars à Bujumbura, aura été féconde, comme en atteste le taux d'exécution des programmes de plus de 96% ; aussi, avec peu de moyens, 52 actions sur les 54 initialement prévues ont pu être réalisées à la satisfaction des bénéficiaires. Il indique que le défi qu'il compte relever avec son équipe en 2010 sera d'améliorer encore la gestion et la réalisation des programmes.

Impressionné par le taux de réalisation des actions annoncé, le président estime qu'il témoigne du dynamisme du secrétaire général qui, avec son équipe, a fait la preuve qu'il méritait la confiance qui lui a été accordée à Bujumbura.

Fier que le Sénégal abrite le siège de la Conféjes, le ministre sénégalais apprécie à sa juste valeur l'élan donné par le secrétaire général dans des conditions qui ne sont pas toujours idéales.

La ministre de Djibouti, qui apporte le témoignage de son pays en tant que bénéficiaire des actions non prévues réalisées en 2009; salue la réactivité et l'efficacité du secrétaire général et de son équipe.

Après ces interventions, la Conférence approuve le rapport du secrétaire général et lui adresse ses vives félicitations pour la qualité du travail réalisé.

## 5. **Rapport des commissaires aux comptes**

Les commissaires aux comptes ont effectué en janvier dernier une mission d'une semaine au siège de la Conféjes qui a permis un travail exhaustif allant dans le sens de la transparence et de la sincérité. Ils ont notamment procédé à l'examen du compte de résultats et du bilan de la situation patrimoniale au 31 décembre. Ils ont pris acte que la modification des statuts envisagée serait accompagnée de l'actualisation des textes financiers, ce qui leur paraît nécessaire. S'agissant de la décision de la 32<sup>e</sup> session ministérielle relative à l'optimisation de la trésorerie, ils constatent avec satisfaction une démarche de prudence pour trouver des produits financiers à capital garanti. Il reste à optimiser le travail par la détermination de cycles de trésorerie, point dont le secrétariat général a pris bonne note. Autre point de décision de la 32<sup>e</sup> session ministérielle, la question des amortissements a fait l'objet d'un travail qu'il serait intéressant de prolonger en définissant des seuils de capitalisation. Le secrétariat général a assuré que ces travaux seraient réalisés en 2010. Un autre point de satisfaction est la mise en application du principe de la double signature, qui a été amélioré et respecté.

Le fait que le compte de résultats présente un déficit est plutôt un bon signe dans un premier temps car il suppose un rythme de dépense plus dynamique par rapport aux projets reportés. Le fait que les exercices soient déficitaires depuis deux ans est dû aux efforts pour réaliser les projets reportés. Il ne faudrait pas, toutefois, que cet exercice en vienne à obérer complètement les capitaux propres de l'organisation.

Les taux d'exécution budgétaire sont satisfaisants, notamment celui des projets reportés qui est de 60%. Le bilan de la situation patrimoniale a été réalisé depuis l'année dernière. Les commissaires aux comptes incitent la Conféjes à poursuivre ses efforts en termes de matériel comptabilisé. Ils n'ont aucune observation critique à faire à l'issue des rapprochements bancaires sur les six comptes. Ils ont procédé à un examen critique des contributions, incluant le tableau des arriérés, ce sujet important qui représente un souci permanent ayant été discuté en Commission administrative et financière. Les procédures en matière de restitution doivent être améliorées. Le secrétariat général doit en outre veiller à un meilleur respect de l'annualité, qui est une règle fondamentale de fonctionnement pour une organisation. Enfin, après avoir indiqué qu'une démarche d'accompagnement leur paraissait utile pour que les exercices soient parfaitement adaptés, les commissaires aux comptes proposent d'accorder le quitus au secrétaire général sur sa gestion, assorti des cinq recommandations qui figurent au rapport.

Le président félicite les commissaires aux comptes pour la qualité de leur rapport et les remercie pour l'accompagnement destiné à améliorer la gestion du secrétariat général.

Le Bureau adopte le rapport des commissaires aux comptes, donne quitus au secrétaire général pour sa gestion au titre de l'exercice 2009 et le félicite ainsi que son équipe.

## 6. **Présentation et étude des conclusions des travaux des experts, du projet de relevé de décisions relatives au compte rendu des activités du secrétariat général et de la programmation 2010**

Le Bureau adopte le rapport de la réunion des experts tenue les 8 et 9 mars 2010 en préparation de sa 9<sup>e</sup> réunion. Il approuve les projets de décisions issus de ses travaux, tout en y apportant quelques amendements.

Le ministre tchadien fait remarquer l'opportunité de ne présenter qu'un résumé du rapport de la réunion des experts sans en donner la lecture intégrale aux ministres, le document ayant déjà circulé.

## 7. **Annonces de contribution au Fonds commun**

Pour éviter de fausser la programmation 2010, le président demande aux délégations qui ne sont pas acquittées des engagements pris en 2009 de s'abstenir de faire de nouvelles annonces.

Le Bureau enregistre les annonces suivantes de contributions au Fonds commun :

– Cameroun	5 000 000 F CFA ;
– Canada	1 140 000 \$ CAN ;
– Canada-Nouveau-Brunswick	5 000 \$ CAN ;
– Canada-Québec	105 000 \$ CAN ;
– Communauté française de Belgique	32 000 € ;
– France	160 000 € ;
– Tchad	1 500 000 FCFA ;
– Tunisie	5 000 \$ US ;

soit l'équivalent de six cent trente-trois millions, trois cent mille francs CFA (633 300 000 FCFA).

La Communauté française de Belgique annonce une contribution supplémentaire, hors Fonds commun, de 17 500 € sur des projets spécifiques.

## 8. Adoption du relevé de décisions et des projets retenus au titre de la programmation 2010

Invité à présenter une communication, M. Mustapha Berraf, 1<sup>er</sup> vice-président de l'Acnoa, remercie le Maroc pour l'inauguration prochaine des Jeux africains des jeunes. Il dit sa satisfaction pour l'excellence du travail accompli par la Conféjes. L'Acnoa appuiera en 2010 les programmes de la Conféjes correspondant aux thèmes actés dans la convention de partenariat. Enfin, M. Berraf annonce l'invitation d'une délégation d'Haïti aux Jeux africains des jeunes.

Le Bureau adopte le relevé des décisions de sa 9<sup>e</sup> réunion ainsi que les projets retenus au titre de la programmation 2010.

Il adopte également une motion de remerciements à l'endroit des autorités marocaines qui est annexée au présent rapport.

### • Clôture des travaux

Le ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc considère que le contenu de la vingtaine de décisions prises à l'issue de cette 9<sup>e</sup> réunion du Bureau de la Conféjes montre l'importance du plan d'action que la Conféjes doit mettre en place. La décision relative à la revue des textes fondamentaux de l'organisation dont le projet doit lui être soumis dans un délai de six mois constitue pour lui un élément charnière quant à la vision nouvelle que la Conféjes devrait avoir. Il constate la volonté réelle de créer une rupture pour en faire un outil de développement important permettant de relever les défis auxquels la jeunesse d'aujourd'hui est confrontée. Considérant que Marrakech a ouvert ce débat, qui reste à poursuivre, il assure le Bureau de tout le plaisir qu'il a eu à accueillir ses travaux et, tout en remerciant l'Acnoa, de tout le plaisir qu'il aura à les accueillir à nouveau à l'occasion des Jeux africains des jeunes qui se tiendront au Maroc du 13 au 18 juillet les Jeux 2010. Il ne manquera pas de transmettre les remerciements qui lui ont été adressés au Roi Mohamed VI.

Le président réitère en son nom propre les remerciements adressés au Ministre Belkhayat pour son inestimable concours à la réussite des travaux de cette réunion. Il remercie l'ensemble des participants et en particulier les ministres et chefs de délégation pour leurs contributions au Fonds commun qui permettront la réalisation des programmes que cette instance a approuvés. Il remercie chaleureusement le secrétaire général de la Conféjes et son équipe pour leur travail et leur bonne gestion, en constatant une fois de plus que la reconduction de M. Youssouf Fall dans ses fonctions à Bujumbura était bien méritée. Il salue l'esprit de solidarité louable des membres du Bureau envers l'ami et frère Haïti ainsi que le geste que vient de faire l'Acnoa en acceptant que les jeunes Haïtiens puissent participer aux Jeux africains des jeunes. Enfin, il lance un appel aux pays membres pour qu'ils participent massivement à ces jeux, qui se tiendront au Maroc du 13 au 18 juillet, ce qui constituera une marque de soutien au Ministre Belkhayat et au royaume du Maroc.

Il déclare officiellement clos les travaux de la 9<sup>e</sup> réunion du Bureau, tenus à Marrakech les 11 et 12 mars 2010.



**Motion de remerciement aux autorités marocaines**

Le Bureau de la Conféjes, réuni en sa 9<sup>e</sup> session à Marrakech, les 11 et 12 mars 2010,

- Considérant l'accueil fraternel et chaleureux dont ses membres ont été l'objet depuis leur arrivée en terre marocaine ;
- Considérant les excellentes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes ;
- Adresse ses sincères remerciements au gouvernement du Royaume du Maroc et à M. Moncef Belkhat, Ministre de la Jeunesse et des Sports, pour la qualité de l'accueil, l'enthousiasme et les conditions de travail qui ont favorisé le bon déroulement de leurs travaux ;
- Prie ce dernier de bien vouloir transmettre à Sa Majesté le Roi Mohamed VI son infinie et déférente reconnaissance ;
- Adresse également ses remerciements au comité d'organisation et à tout le personnel d'appui pour leur accueil, leur disponibilité et l'efficacité du travail accompli.